



## L'école et la formation continue ne sont pas des tâches fédérales

**L'uniformisation et la fédéralisation des systèmes scolaires cantonaux n'est ni nécessaire ni souhaitable, pas plus qu'une immixtion de l'Etat dans le domaine de la formation continue.**

Nous voterons le 21 mai prochain sur un «paquet» constitutionnel instituant un «Espace suisse de formation». Les modifications proposées, qui touchent une dizaine d'articles, appellent la Confédération et les cantons à collaborer en vue de la qualité et de la perméabilité de l'éducation en Suisse. La coordination doit être assurée, notamment, par des organes communs. Elle doit aboutir à une harmonisation de l'instruction publique, en particulier concernant la durée et les objectifs des niveaux d'enseignement et le passage de l'un à l'autre. Une coordination semblable est exigée pour les hautes écoles. De nouvelles compétences sont aussi octroyées à la Confédération pour «fixer les principes applicables à la formation continue», pour «encourager» cette dernière et pour «favoriser les activités extra-scolaires des enfants et des jeunes».

L'importance communément accordée à la formation a incité de nombreux politiciens de droite comme de gauche à soutenir ce projet, en se félicitant de ce qu'il promet de renforcer la qualité de l'éducation en Suisse. On nous permettra d'être d'un avis totalement contraire.

D'un point de vue juridique, il y a tromperie. On prétend ne pas toucher à la répartition des compétences, mais en même temps on décrète une compétence commune de la Confédération et des cantons et l'on crée des organes communs. Cette co-responsabilité, outre qu'elle va à l'encontre des efforts de désenchevêtrement entrepris depuis plusieurs années, créera une situation instable où le pouvoir fédéral contrôlera rapidement tous les leviers de commande. Il est d'ailleurs explicitement prévu que la Confédération puisse apprécier elle-même le degré de coordination des cantons et légiférer plus avant si elle l'estime nécessaire; les cantons seraient simplement «associés» à la préparation des actes fédéraux affectant leurs compétences. Il s'agit donc bien d'un transfert de compétences et d'une centralisation.

Cette centralisation est-elle souhaitable, voire nécessaire? Un des arguments le plus souvent assénés est la fréquence grandissante à laquelle des familles déménagent d'un canton à l'autre, subissant à chaque fois les problèmes d'intégration de leurs enfants au sein de nouveaux systèmes scolaires. Cet argument tombe à



faux. Les statistiques disent au contraire que les migrations inter-cantonaux ont reculé au cours des trente dernières années, tant en pourcentage qu'en chiffres absolus, et les analyses prospectives prévoient la poursuite de cette tendance.

L'autre motif invoqué en faveur d'un «Espace suisse de formation» est celui de la qualité de l'éducation. Cet argument semble viser principalement les hautes écoles, sur lesquelles les stratèges fédéraux tentent d'obtenir une mainmise complète. Mais le «paquet» qui nous est soumis concerne tout autant l'école obligatoire et l'instruction primaire. La volonté d'harmoniser «la durée et les objectifs des niveaux d'enseignement» ouvre la voie à une uniformisation des programmes et à une «instruction publique fédérale». On sait la diversité qui existe aujourd'hui entre les cantons, par exemple dans les choix pédagogiques mais aussi dans le choix des langues enseignées. Ces divergences

sont naturelles, respectables, fécondes même; leur nivellement ne sera pas un gage de qualité mais un motif de frustration pour les minorités et un affaiblissement du lien entre l'école et son environnement culturel.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, il est inacceptable que la Confédération envisage de s'immiscer dans le domaine de la formation continue des adultes, domaine assurément important mais qui relève de l'action privée et non des pouvoirs publics.

L'ensemble des systèmes de formation que nous connaissons actuellement n'est peut-être pas parfait, mais il existe et il fonctionne. Il serait absurde, sous prétexte de perfectionnisme, de le jeter sous le rouleau compresseur d'une nouvelle construction technocratique centralisée.

(PGB)